

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **13 janvier 2014**

Délibération n° 2014-4406

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 5°

objet : Intervention de sécurité et de viabilité pour le tunnel sous Fourvière, mise en place de balisage et déviations, nettoyage des chaussées, ouvrages annexes et équipements pour tous les tunnels gérés en régie - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché public

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Vesco

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 janvier 2014

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 janvier 2014

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Assi (pouvoir à M. Calvel), Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Fleury (pouvoir à M. Galliano), Genin (pouvoir à M. Jacquet), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Bernard R.), M. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Mme Pallega, MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Serres (pouvoir à M. Roche), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : MM. Barge, Albrand.

Conseil de communauté du 13 janvier 2014**Délibération n° 2014-4406**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Lyon 5°

objet : **Intervention de sécurité et de viabilité pour le tunnel sous Fourvière, mise en place de balisage et déviations, nettoyage des chaussées, ouvrages annexes et équipements pour tous les tunnels gérés en régie - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché public**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 décembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2010-1544 du 31 mai 2010, le Conseil de communauté a autorisé la signature d'un marché public de prestations de service pour des interventions de sécurité et de viabilité pour le tunnel sous Fourvière, la mise en place de balisage et déviations, le nettoyage des chaussées, ouvrages annexes et équipements pour les tunnels de la Croix-Rousse, de Vivier-Merle, de Brotteaux-Servient et sous Fourvière.

Ce marché a été notifié sous le n° 2010-10464710 le 11 juin 2010 au groupement d'entreprises EPERLY/COIRO TP/SERPOLLET/SERNED/DUMONT CLEAN SERVICES pour un montant hors révisions de 5 197 294,00 € HT soit 6 215 963,62 € TTC.

Les prestations de sécurité, viabilité, entretien font l'objet de 3 lots techniques :

- Lot n° 1 : Intervention de sécurité et de viabilité,
- Lot n° 2 : Mise en place de balisages et déviations,
- Lot n° 3 : Nettoyage des chaussées et ouvrages annexes.

Le périmètre géographique du lot n° 1 doit être étendu, à la demande de monsieur le Préfet de la Région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, à la voûte ouest de Perrache.

En effet, suite à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité du 11 Janvier 2013, l'avis favorable de la commission sur le dossier préliminaire de la voûte ouest de Perrache est donné sous réserve de la mise en place au plus tôt de mesures d'exploitation permettant de réduire le risque de sinistre dans cet ouvrage. La commission demande la mise en place rapidement d'un service de patrouille, et, en outre, un dispositif de retour d'expérience permettant le recensement des divers incidents.

L'extension de la patrouille jusqu'à l'échéance du marché est évaluée à 18 000 € HT.

L'objet du lot n° 1 doit aussi être étendu pour permettre d'assurer la surveillance du tube "modes doux" par des agents de sécurité, en raison des risques potentiels liés à la nouvelle fonction du tunnel. Ces prestations sont évaluées à 135 000 € HT jusqu'à l'échéance du marché.

Le bordereau des prix unitaires du marché sera complété pour le lot n° 1, d'un prix unitaire complémentaire correspondant aux interventions de 1ère urgence sur événement trafic et réalisation de rondes dans l'espace circulé et de viabilité, et de divers prix unitaires pour les prestations d'agents de sécurité.

Le bordereau des prix unitaires du marché doit également être complété pour le lot n° 3 afin d'intégrer des prix nouveaux pour le nettoyage du tube "modes doux" du tunnel de la Croix-Rousse. Ces prestations complémentaires sont évaluées à environ 50 000 € HT jusqu'à l'échéance du marché.

Le montant prévisionnel total de ce marché à prix unitaires n'est pas modifié par la mise en œuvre de ces prix nouveaux. Les prestations de sécurité, viabilité, entretien sont en effet pour une part récurrente chaque mois, et pour une autre part à la demande, en fonction des besoins de l'exploitation des ouvrages.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le Président de la Communauté urbaine pour signer l'avenant susvisé, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve l'avenant n° 1 au marché n° 2010-10464710 conclu avec le groupement d'entreprises EPERLY/COIRO TP/SERPOLLET/SERNED/DUMONT CLEAN SERVICES pour des interventions de sécurité et de viabilité pour le tunnel sous Fourvière, la mise en place de balisage et déviations, le nettoyage des chaussées, ouvrages annexes et équipements pour tous les tunnels gérés en régie.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ledit avenant.

3° - Les dépenses au titre de ce marché seront prélevées sur les crédits de fonctionnement inscrits en 2014 au budget principal - compte 61523 - fonction 822.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 janvier 2014.